

RAPPORTEUR : Monsieur Dominique CHAINE

OBJET : Réhabilitation et extension de la patinoire de Châtelleraut
Avenants n° 1 aux marchés de travaux des lots n° 1, 5, 6, 8, 10, 12, 15 et 16
Avenants n° 2 aux marchés de travaux des lots n° 3 et 9

Mesdames, Messieurs,

La communauté d'agglomération du pays châtelleraudais a décidé la réhabilitation avec extension de la patinoire existante à la manufacture de Châtelleraut.

Par délibération n°16 du bureau communautaire du 8 juillet 2013, modifiée par délibération n°25 du 14 octobre 2013, le bureau a autorisé le Président à signer les marchés, après consultation, pour la réalisation de ces travaux, pour un montant prévisionnel de travaux de 2 120 000 € H.T.

Par délibérations n° 13 du 17 février 2014 et n° 6 du 2 juin 2014, le bureau a autorisé le Président à signer des avenants n°1 aux lots 2, 3, 4, 9 et 17 d'un montant total de 37 118,41 € HT.

Par délibération n°5 du 10 mars 2014, le bureau a autorisé le Président à signer le marché de travaux d'un lot complémentaire n°18 : Peinture sur ouvrages métalliques et bois, avec l'entreprise attributaire Société BOUCHET Frères pour un montant de 16 144,00 € H.T. Le montant des marchés de travaux s'élève donc à la somme de 2 197 469,58 € H.T. pour ces 18 lots.

Des ajustements de chantier s'avèrent nécessaires pour un montant de 46 436,89 € HT, soit une augmentation globale de 3,87 %.

Ils concernent :

- le lot 1 VRD-Espaces verts pour des modifications de réseaux eaux pluviales et eaux usées ainsi que le traitement de la voirie à proximité du bâtiment.*
- le lot 3 Gros-oeuvre pour des travaux d'enduits sur soubassements et la réparation du pignon côté rotonde.*
- le lot 5 Charpente bois pour la pose de gouttières, d'ardoises et crochets de sécurité,*
- le lot 6 Etanchéité pour le remplacement de couvertines par des bavettes et le remplacement de points d'ancrage par des potelets de sécurité.*
- le lot 8 Menuiseries extérieures pour des modifications de type de vitrages, de profils de menuiseries, plancher estrade en tôle pleine, des trappes d'accès au vide sanitaire et sur la fosse à neige, un ensemble vitré pour séparer l'accueil du coin détente/bar.*
- le lot 9 Menuiseries intérieures bois pour un meuble complémentaire à côté de la cheminée, des bancs fixés au mur, des protections de portes, de murs et plaques de propreté.*
- le lot 10 Ouvrages plaques de plâtre – Isolation pour la mise en oeuvre d'un enduit plâtre en remplacement de plaques de plâtre sur ossature, plafonds complémentaires sous charpente bois de la rotonde compris isolant.*
- le lot 12 Revêtements de sols et murs pour réalisation de formes de pente, carrelage, faïence complémentaires, pose de siphon, tapis d'entrée haute résistance.*
- le lot 15 Chauffage, ventilation, traitement d'ambiance, plomberie, sanitaires pour la pose d'un ballon d'eau chaude, des ventilations pour rangement et local informatique, pose d'un dérouleur dans la piste (Moins values).*
- le lot 16 Génie civil – Piste de glace pour des protections supplémentaires, des modifications de revêtement de sol, la pose d'un logo CAPC sur la piste.*

Délibération du bureau prise par délégation

du 13 octobre 2014

n° 7

page 2/3

* * * * *

VU l'article 20 du Code des marchés publics, relatif aux avenants,

VU l'article 3 alinéa II.4. des statuts de la communauté d'agglomération, relatif à la compétence "Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire",

VU la délibération n° 2 du conseil communautaire du 22 avril 2014, délégrant une partie des attributions du conseil au bureau,

VU la délibération n°6 du conseil communautaire du 12 novembre 2001 définissant les équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire, notamment la patinoire,

VU la délibération n°16 du bureau du 8 juillet 2013 autorisant le Président à signer les marchés de travaux de réhabilitation et l'extension de la patinoire de Châtellerauld,

VU la délibération n°25 du bureau du 14 octobre 2013 modifiant l'intitulé des lots,

VU la délibération n°13 du bureau du 17 février 2014 autorisant le Président à signer l'avenant n° 1 au lot n°2,

VU la délibération n° 5 du bureau du 10 mars 2014 autorisant la signature du marché relatif au lot complémentaire 18 Peinture sur ouvrages métalliques et bois,

VU la délibération n° 6 du bureau du 2 juin 2014 autorisant le Président à signer les avenants n° 1 aux lots n° 3, 4, 9 et 17,

CONSIDÉRANT les propositions des entreprises concernées, entraînant une variation dans le montant de leurs marchés comme indiqué ci-après :

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS CHATELLERAUDAIS

Délibération du bureau prise par délégation

du 13 octobre 2014

n° 7

page 3/3

Entreprises	Lots	Marchés de base H.T.	Montant avenant H.T. du bureau du 17/02/2014	Montants avenants H.T. du bureau du 02/06/2014	Montants avenants H.T. du bureau du 13/10/2014	Nouveaux montants des marchés H.T.	% de variation / marchés de base
S.T.P.G.	Lot 1 : V.R.D. Espaces verts	26 631,59 €			-675,67 €	25 955,92 €	-2,54%
S.T.P.G.	Lot 2 : Retrait matériaux amiante et plomb - Démolition	94 028,33 €	4 533,60 €			98 561,93 €	4,82%
BOUILLET	Lot 3 : Gros-oeuvre	490 427,92 €		19 192,13 €	4 485,00 €	514 105,05 €	4,83%
I-METAL	Lot 4 : Charpente métallique	21 352,50 €		3 095,50 €		24 448,00 €	14,50%
PROCAMEC	Lot 5 : Charpente bois - Couverture ardoise	67 057,78 €			1 078,90 €	68 136,68 €	1,61%
ETANCHEITE DU SUD-OUEST	Lot 6 : Etanchéité	34 093,51 €			-1 607,50 €	32 486,01 €	-4,71%
I-METAL	Lot 7 : Bardages métalliques	33 722,63 €				33 722,63 €	
ATELIERS RAMBAULT	Lot 8 : Menuiseries ext. Alu. et acier - Serrurerie	199 760,65 €			24 425,00 €	224 185,65 €	12,23%
GATARD	Lot 9 : Menuiseries intérieures bois	88 600,00 €		1 054,18 €	10 395,29 €	100 049,47 €	12,92%
M3C	Lot 10 : Ouvrages plaques de plâtre - Isolation	57 682,51 €			1 958,10 €	59 640,61 €	3,39%
DELAGE AMENAGEMENTS	Lot 11 : Plafonds suspendus	49 000,00 €				49 000,00 €	
RAMBAULT	Lot 12 : Revêtements de sols et murs	26 896,46 €			2 063,75 €	28 960,21 €	7,67%
BOUCHET Frères	Lot 13 : Peinture	20 022,97 €				20 022,97 €	
SERIFROID	Lot 14 : Production frigorifique	336 603,00 €				336 603,00 €	
EIFFAGE ENERGIE	Lot 15 : C.V.C. - Traitement d'ambiance - Plomberie - Sanitaire	199 274,80 €			-1 424,98 €	197 849,82 €	-0,72%
SERIFROID	Lot 16 : Génie civil - Piste de glace	274 052,52 €			5 739,00 €	279 791,52 €	2,09%
BRUNET	Lot 17 : Électricité	125 000,00 €		9 243,00 €		134 243,00 €	7,39%
BOUCHET Frères	Lot 18 : Peinture sur ouvrages métalliques et bois	16 144,00 €				16 144,00 €	
	Montants H.T.	2 160 351,17 €	4 533,60 €	32 584,81 €	46 436,89 €	2 243 906,47 €	3,87%
	T.V.A. 20 %		906,72 €	6 516,96 €	9 287,38 €		
	Totaux T.T.C.		5 440,32 €	39 101,77 €	55 724,27 €		

Le bureau, ayant délibéré, autorise le Président, ou son représentant, à signer les avenants n° 1 et n° 2 aux marchés correspondants pour les montants indiqués ci-dessus et toutes pièces relatives à ce dossier.

La dépense sera imputée sur la ligne 414.24/2317/P1020/5330.

UNANIMITE

Certifiée exécutoire
Par le président de la communauté d'agglomération
Transmis à la sous-préfecture, le 15/10/14
Publié au siège de la CAPC, le 15/10/14

n° 8381

Pour ampliation,
Pour le président et par délégation,
La responsable du service juridique
Nadège GROLLIER